

McGill email addresses: Should they be used for personal business?

According to [McGill's IT policy](#):

2.3 Authorized Users have a reasonable expectation of privacy in their use of McGill IT Resources.

2.4 Authorized Users shall take all reasonable steps to protect the Confidentiality, Integrity, and Availability of McGill IT Resources.

This means that all of us SHOULD expect that the University, aside from exceptional circumstances, will respect our privacy. However, the union knows of instances where the University has not done so, and indeed, has gone snooping in emails in what would appear to be less than “exceptional circumstances.” Whether or not one thinks the pretext was justified, we emphasize that the individual concerned didn’t know and certainly didn’t think the eavesdropping was acceptable. If however, your privacy has been breached, any reaction the union might give could be said to be “too little, too late.” Nothing can really repair a breach of privacy, because in a real sense it is permanent.

In addition to this, the McGill IT network quite literally belongs to McGill, and McGill can change its policies and practices at any point. To this, one might say: “yes, but so could any private IT company.” The difference is that those other companies are not our employers, and furthermore the ones whose business it is to provide email and other sorts of services have a vested interest in ensuring their customers or users are happy. Especially where its employees are concerned, McGill will do what it sees fit.

We, the union, therefore urge all of our members to take certain precautions and to entrust your personal and union business to a personal email account. In a similar vein, we remind you to NOT identify McGill as your employer in public forums, such as Facebook, and to be prudent in your web-browsing habits when using McGill computer equipment and/or resources.

Les adresses électroniques McGill: doit-on s'en servir pour des fins personnelles?

Selon la [politique informatique de l'Université McGill](#):

2.3 Les utilisateurs autorisés ont une attente raisonnable du respect de la vie privée lors de l'utilisation des ressources informatiques de McGill.

2.4 Les utilisateurs autorisés doivent prendre toute mesure raisonnable pour protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des ressources informatiques de McGill.

Cela signifie que nous DEVRIONS toutes et tous nous attendre à ce que l'Université, sauf dans des circonstances exceptionnelles, respecte notre vie privée. Toutefois, le syndicat connaît des cas où l'Université ne l'a pas fait, et en effet, l'Université est allé espionner dans les courriels dans ce qui semble loin des

“circonstances exceptionnelles.” Que le prétexte soit justifié ou non, nous soulignons que la personne concernée ignorait cette violation et la trouvait certainement inacceptable. Si votre vie privée a été violée, malheureusement, toute réponse possible du syndicat serait comme “trop peu, trop tard.” Rien ne peut vraiment réparer une violation de la vie privée, parce que dans un sens réel, cette violation est permanente.

En plus de cela, le réseau informatique de McGill appartient à l’Université McGill, et McGill peut changer à tout moment ses politiques et ses pratiques. En réponse à cela, on pourrait répondre: "oui, mais c'est pareil pour toute société d'informatique privée." La différence est que ces autres sociétés ne sont pas nos employeurs, et en outre celles dont la raison d'être est de fournir des courriels et d'autres types de services informatiques ont un intérêt direct à ce que leurs clients ou leurs utilisateurs soient satisfaits. Surtout lorsqu'il s'agit de ses employés, McGill fera ce qu'il juge bon pour McGill.

Nous le syndicat exhortons donc tous nos membres de prendre certaines précautions et d'utiliser un compte de messagerie personnel pour toute communication personnelle et syndicale. Dans la même veine, nous vous rappelons de ne pas identifier McGill comme votre employeur dans les forums publics tels que Facebook, et de faire preuve de prudence quant aux sites que vous visitez en vous servant du matériel informatique de McGill.